

## LE RÉCIT DE VIE COMME MÉTHODOLOGIE DE RECHERCHE EN DÉFICIENCE INTELLECTUELLE

Céline Yelle

Le récit de vie a été utilisé dans une recherche qualitative portant sur le rapport au travail d'adultes présentant une déficience intellectuelle sous l'angle du développement vocationnel. Le présent article rend compte de l'utilisation qui a été faite de cette méthodologie. Un autre article présente le contenu et les résultats de cette recherche.

### Présentation du récit de vie

Des matériaux biographiques sont utilisés dans diverses méthodes de recherche, de formation ou d'intervention. Le terme «récit de vie» a été retenu pour désigner le «récit de l'expérience de vie d'une personne. C'est un document autobiographique suscité par un chercheur qui fait appel aux souvenirs d'un sujet» (Desmet et Pourtois, 1988, p.140). Ce récit est une construction par la personne. Il n'est pas seulement une chronologie d'événements. C'est cette «recherche et construction de sens à partir de faits temporels personnels» qui conduit Pineau (1993) à privilégier l'appellation «histoire de vie» pour désigner la méthodologie utilisant des matériaux biographiques. Cette méthode se caractérise «par des données tirées de l'expérience, du point de vue des personnes; elle met l'accent sur les concepts qui émergent des données, sur les idées qui germent à mesure que le matériel s'accumule. Elle est orientée vers la compréhension des choses, mais en donnant beaucoup d'importance aux points de vue des personnes de qui elle tire son information» (Lévesque, 1991, p.76). Cette méthodologie a été choisie en cohérence avec l'objectif et le cadre conceptuel de cette recherche qui demandent non seulement des données rendant compte d'un itinéraire à diverses étapes de la vie mais aussi l'interprétation que la

personne donne à ces événements. Dans cette recherche la parole a été donnée directement à des personnes vivant avec une déficience intellectuelle.

### Choix du milieu et des informateurs

Le milieu choisi est celui du point de services du Centre de réadaptation en déficience intellectuelle (CRPDI) où je suis agente d'intégration au travail après avoir exercé d'autres tâches éducatives en lien avec le développement des habiletés sociales. Une des caractéristiques du Service d'apprentissage des habitudes de travail (SAHT), à l'origine de ce point de services, était d'avoir fermé, en 1984, ses ateliers de production pour orienter toute sa clientèle dans des activités de travail intégrées à la communauté. Le fait de connaître les personnes et d'être connue d'elles, de connaître aussi les structures et les services dans lesquels ces personnes évoluent a facilité la compréhension de certaines réalités exprimées par elles. Cette connaissance suffisante du sujet devient une condition favorable à la fiabilité du discours du narrateur (Peneff, 1994). L'établissement d'une relation de confiance est essentielle à l'utilisation du récit de vie.

Le choix des informateurs a été fait en utilisant le principe de la diversification des sujets. Les variables retenues sont l'âge, le sexe, le parcours résidentiel, la capacité et la volonté de s'exprimer dans le cadre de cette recherche, la participation à des services du Centre pendant un minimum de deux ans, la participation minimale à des stages dans trois milieux différents de travail, avoir été ou non en emploi rémunéré pendant plus de six mois.

**Tableau 1**

Caractéristiques	Jean	Philippe	Claude	Marie
Naissance	1966	1963	1964	1955
Résidence	famille; famille d'accueil; appartement	famille; appartement	famille; institution; famille d'accueil; appartement	famille; famille d'accueil; appartement
Inscription SAHT	1987-1992	1986-	1984-	1983-1990
Milieux de stages	6	3	6	7
Emploi	oui (CIT)	oui (CTA)	non	non. programme Extra

Parmi la clientèle des personnes inscrites au SAHT entre 1989 et 1994, quatre personnes, identifiées pour la diversité de leur parcours, ont été retenues pour jouer le rôle d'informateurs. Ce nombre peut apparaître restreint. L'approche biographique mise sur le singulier comme voie vers l'universel plutôt que sur la moyenne ou le général.

Le tableau présente les caractéristiques des personnes dont le récit a été recueilli.

### **Préparation à recueillir le récit de vie**

La préparation à recueillir des récits de vie comporte une dimension théorique: prendre connaissance de la littérature scientifique et mettre en clair le bagage conceptuel utilisé par le chercheur (Legrand, 1993). Ce sont les outils culturels permettant d'être «éveillé» à ce que dit le narrateur mais aussi de reconnaître ce qui est nouveau et différent. Dans cette recherche c'est le développement vocationnel qui est le cadre conceptuel utilisé auquel ont été intégrées certaines notions venant de la valorisation des rôles sociaux. Le canevas d'entretien a été construit en ayant la préoccupation de traduire ces repères dans des étapes proches du rythme naturel de la vie pour favoriser l'initiative de l'informateur dans la structuration de son récit.

Un autre niveau de préparation est qualifié par Legrand (1993) de «mise en disposition clinique». Il s'agit de clarifier son propre rapport au thème. Une manière d'y arriver est de s'engager dans la démarche de son propre récit de vie sur l'objet de sa recherche. Une rencontre préalable à la cueillette du récit permet de bien informer la personne de ce qui lui est demandé, de ce qui sera fait de son récit, des mesures prises pour respecter la confidentialité, de sa liberté d'accepter ou de refuser de participer à ce projet, de la possibilité d'une rencontre subséquente à la recherche pour connaître ce qui aura été fait de son récit oral. Lorsque la personne accepte, des ententes portent alors sur le lieu, la date, la durée approximative de la rencontre.

### **La cueillette du récit**

La démarche de cueillette du récit de vie peut s'apparenter à celle de l'entretien guidé dans le sens où la personne est invitée à s'exprimer sur un thème déterminé par le chercheur. Certaines attitudes telles l'écoute empathique, la compréhension, l'ouverture sont communes aux deux démarches. Cependant dans l'entretien biographique, ce qui est visé, c'est que le narrateur prenne le contrôle de son récit «s'y déployant à partir d'une motivation devenue propre et s'emparant -d'une certaine manière- de la direction de

l'entretien» (Legrand, 1993, p.195). C'est là une distinction majeure entre l'entretien guidé et l'entretien biographique. Le rôle du canevas d'entretien doit être situé dans cette perspective comme outil pour garder le récit centré sur la thématique proposée mais surtout comme outil pour favoriser l'expression du narrateur et l'écoute du chercheur. La relation établie entre le chercheur et le narrateur est une «relation dense où chacun des acteurs est fortement impliqué» (Pineau, 1993, p.115). Dans l'expérience menée, cette relation était aussi porteuse des relations éducatives antérieures et à venir. La confiance mutuelle est à la base de cette relation: confiance du chercheur dans la compétence de la personne comme source d'information et d'interprétation de sa vie; confiance du narrateur sur la capacité du chercheur de le respecter dans ce qui fait sa vie. Cette relation inverse la relation aidant/aidé si souvent vécue par la personne présentant une déficience intellectuelle. Les récits oraux enregistrés ont été transcrits mot à mot. Le travail d'analyse et d'interprétation a été fait sur ces transcriptions.

### **L'analyse et l'interprétation des récits**

Le défi majeur de cette phase de la recherche est de faire oeuvre de théorisation tout en demeurant porteur de ce qui fait la richesse de chaque récit individuel. La même démarche a été faite avec chacun des récits. Plusieurs lectures successives permettent la familiarisation avec ce matériau. Un premier repérage a été fait des anecdotes, des événements marquant la chronologie. Ont été identifiés les thèmes personnels, les mots clés, les affirmations se rapportant au «je». Selon le cadre théorique et l'objet de la recherche, ont été repérés les passages révélateurs des stades du développement vocationnel, de l'importance du rôle de travailleur et des tâches de la maturité vocationnelle. Une première organisation du récit est alors tentée. Cette démarche de codification s'opère dans un va-et-vient d'enrichissement mutuel entre le récit recueilli, la réflexion théorique et les interprétations provisoires.

Le texte final reconstitue le récit selon la chronologie

en rendant compte de l'aventure humaine de chaque individu telle que reçue et interprétée par le chercheur. La dernière étape met au clair et exprime l'interprétation faite du récit: «comment comprendre la trajectoire de X. dans son rapport au travail?».

### **Quelques conclusions tirées de cette expérience**

Chaque personne rencontrée a fait un récit personnel de son histoire. Elle a livré à la fois des événements signifiants mais aussi un sens à l'ensemble de son histoire. Un fil conducteur a émergé de chacun des récits.

Faire ainsi le récit de sa vie permet à la personne de s'approprier son histoire en la communiquant. De nouveaux liens sont établis entre le passé, le présent et l'avenir. À la suite du récit communiqué des personnes ont repris la parole avec d'autres interlocuteurs sur certains épisodes. En ayant été témoin de ces événements, j'ai pu constater la cohérence entre ces divers récits de même que la présence d'événements-clés qui servent à interpréter les situations actuelles.

Les connaissances qui découlent de l'utilisation de cette méthodologie n'isolent pas la réalité mais la situent dans les liens dynamiques et complexes entre la personne et l'environnement (Pineau, 1993). Le rapport au travail est inscrit dans la recherche et la lutte de chacun pour que sa vie vive! Ce sont des connaissances qui gardent la densité de l'existence. De plus ces récits révèlent le contexte familial, institutionnel, historique et géographique dans lequel la personne construit son rapport au travail.

Cette expérience de l'approche biographique dans la recherche avec des personnes présentant une déficience intellectuelle ouvre la porte à son utilisation dans la formation et l'intervention. Trois conditions apparaissent comme essentielles: la liberté dans la décision de participer à une telle démarche; la relation de confiance mutuelle; la modification de la relation aidant/aidé.

## RÉFÉRENCES

- DESMET, H. ET J.-P. POURTOIS, 1988. *Épistémologie et instrumentation en sciences humaines*. Liège-Bruxelles: Pierre Mardaga Éditeur.
- LEGRAND, M. 1993. *L'approche biographique: Théorie, clinique*. Marseille: Éditions Hommes et Perspectives.
- LÉVESQUE, J.-Y. 1991. *Le concept de douance, une construction sociale*. Pointe-au-Père: Les Éditions de la Mer.
- PENEFF, J. 1994. «Les grandes tendances de la méthode biographique en France». In *Les méthodes en recherche sociale: Problématique et enjeux*. Actes du colloque du Conseil québécois de la recherche sociale, Rimouski, mai 1993, p.15-30. Québec: Conseil québécois de la recherche sociale.
- PINEAU, G. ET J.-L. LEGRAND. 1993. *Les histoires de vie*. Paris: Que sais-je? PUF.

. . . . .